



RÉSEAU DES ESPACES DE VIE SOCIALE PARISIENS

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022



SOMMAIRE

01. Le réseau des EVS parisien en 2022

- A** • Davantage d' EVS sur le territoire parisien
- B** • Gouvernance et organisation
- C** • Le projet fédérateur du REVS
- D** • Travail des commissions
- E** • Communication

02. Des actions au service du projet

- A** • Animation du réseau
- B** • Accompagnement des EVS
- C** • Embauche d'un animateur(ice)

03. Expertise collective en voie de reconnaissance

- A** • La CAF, partenaire du réseau
 - B** • Perspectives 2023
-

PRÉAMBULE



L'année 2022 a été source de nombreux questionnements, essais et expérimentations autant sur l'organisation, la gestion, les modalités d'actions ou l'incarnation du réseau.

De nombreuses réunions, internes aux membres du comité d'administration, interprofessionnel ou d'entrevues entre la CAF et le réseau se sont tenues, à raison d'une rencontre tous les mois et demi environ. Ce calendrier a eu pour but de renforcer les liens et la cohésion entre les différents membres, d'élaguer les options d'actions, de fédérer le groupe autour d'une ambition commune apparue plus fluide et compréhensible au fur et mesure de l'année, de mettre en lumière les incohérences et les obstacles à surmonter pour y parvenir.

Il s'est révélé que le suivi et la gestion d'un réseau par des professionnels et bénévoles déjà acteurs majeurs d'EVS posaient de nombreux problèmes de temps d'investissement ainsi que d'un manque de suivi efficace.

Rapidement l'enjeu d'engager un salarié a émergé pour répondre à la nécessité de faire vivre le réseau et d'apporter au comité d'administration un soutien dans le lien tissé avec les EVS. Une première embauche infructueuse a été entreprise en début d'année favorisant cependant l'identification des besoins, la détermination des modalités de recrutement sur une fiche de poste plus détaillée du nouveau salarié envisagé début 2023.

1. LE RÉSEAU DES EVS

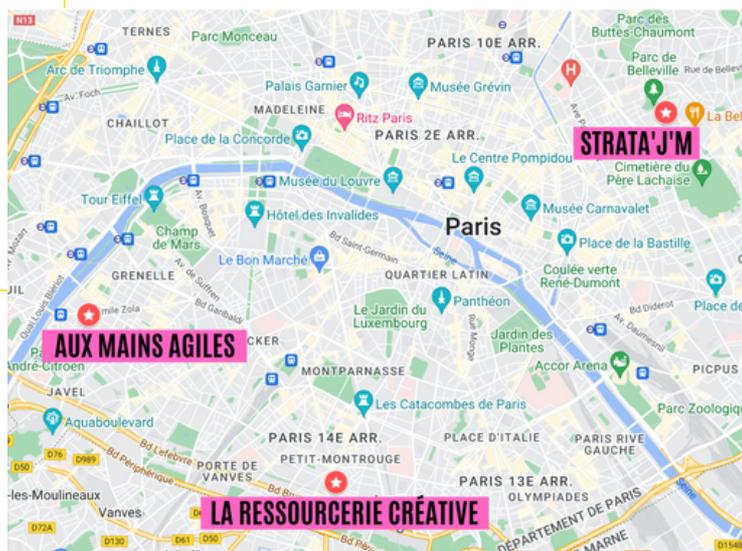
PARISIEN

A. DAVANTAGE D'EVS SUR LE TERRITOIRE PARISIEN

- En 2022, trois nouveaux espaces ont été labélisés par la CAF espace de vie sociale. Ils viennent étoffer le paysage social du territoire parisien et agrandir le réseau des EVS.

- La maison des jeux -strata'j'm
86/88 rue des Couronnes
75020
- Le mini théâtre - Aux mains agiles
18 bis rue des 4 frères Peignots
75020

- La ressourcerie créative
95 avenue du général Leclerc
75014



B. GOUVERNANCE ET ORGANISATION

Membres du conseil d'administration

- Davout relais - 06 95 09 42 83
- ja.davoutrelais@gmail.com
représenté par Jacqueline Apsout - *directrice*
- Espoir 18 - 06 78 74 07 67
- dir.gen.espoir18@gmail.com
représenté par Jérôme Delisle - *directeur*
- Le petit Ney - 01 42 62 00 00
- lecafelitteraire@lepetitney.fr
représenté par Marianne Journo - *co-résponsable*
- Ados - 06 64 74 11 04
- direction@ados-go.org
représenté par Sylvain Lopéra - *directeur*
- AEPCR - 06 56 67 06 01
- aePCR@yahoo.fr
représenté par YAhia Adane - *directeur*, Jerome Fritsch - *trésorier*
et Aline Grasperge - *salariée CIFRE*
- Natema - 06 67 04 63 45
- ateliersnatema@gmail.com
représenté par Nathalie Jelansky - *coordinatrice*
- ACB - 06 67 31 19 67
- contact@acbparis.org
représenté par Abderrezak Slimani - *coordinateur*
et Belkacem Tatem - *président*
- Cafézoïde - 07 82 92 64 11
- lecafedesenfants@cafezoide.asso.fr
représenté par Anne Marie Rodenas - *présidente*
- QSB11 - 06 34 17 49 61 / 06 28 76 06 02
- bureau@qsb11.org
représenté par Agnès Denis - *présidente*, Claire Deffontaines -
coordinatrice et Massiring Sylla - *coordinateur*
- Animômes - 01 45 77 51 67
- animomes.ericvernier@orange.fr
représenté par Eric Vernier - *directeur*



Membres des commissions

relations humaines / finances :

- AEPCR
représenté par Yahia Adane , Jerome Fritsch et Aline Grasperge
- Natema
représenté par Nathalie Jelansky
- ACB
représenté par Abderrezak Slimani et Belkacem Tatem

vie associative / communication interne :

- Cafézoïde
représenté par Anne Marie Rodenas
- Davout relais
représenté par Jacqueline Apsout

projets / évaluation :

- QSB11
représenté par Agnès Denis , Claire Deffontaines et Massiring Sylla
- Le petit Ney
représenté par Marianne Journo
- Ados
représenté par Sylvain Lopéra

- Espoir 18
représenté par Jérôme Delisle

relations extérieures / communication externe :

- ...



Calendrier des réunions du CA 2022

- 
-
- 04/02.** Recrutement d'un intervenant REVS et projection de l'animation du réseau
-
- 10/02.** Médiation du réseau / groupe de recherche
-
- 15/04.** Définition des attentes de l'employé du REVS
-
- 20/05.** Assemblée Générale Ordinaire / objectifs 2022
-
- 07/07.** Préparation des rencontres "REVS/CAF" et "interprofessionnelles du 20e"
-
- 25/07.** Rencontre REVS /CAF
-
- 06/09.** Rencontre interprofessionnelle des EVS du 20e
-
- 06/12.** Rencontre REVS / CAF - points d'étapes et perspectives 2023
-

C. LE PROJET FÉDÉRATEUR DU RÉSEAU

revs - faire du lien

espace de concertation et de coopération

- pensée critique positive
- intelligence collective
- imaginaire social

espace ressources

- mise en commun
(savoir, équipement, ...)
- transmission
- échanges et diffusion de pratiques

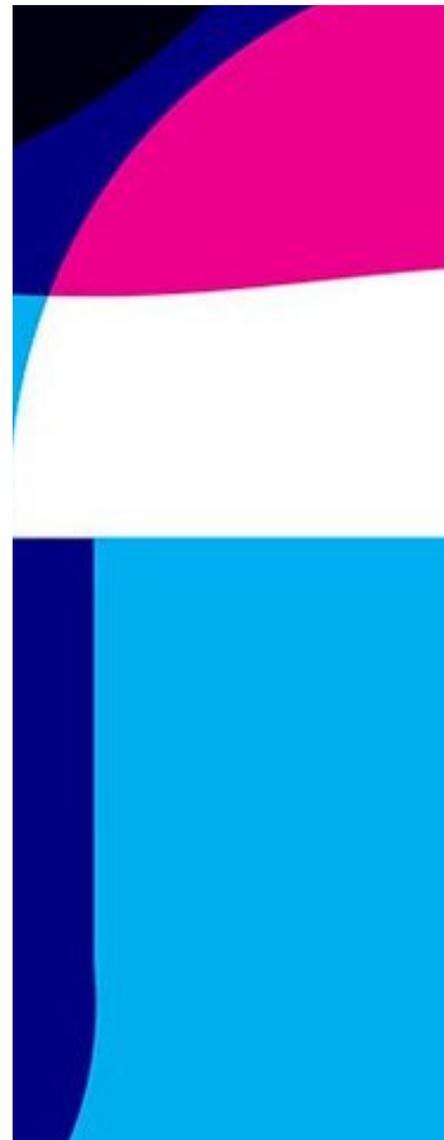
espace d'action collective

- augmenter le pouvoir d'agir
- laboratoire
- élargissement de l'instance décisionnelle

- essaimer
- dresser des diagnostics territoriaux
- accompagner ses évolutions
- évolution partenariale, financière et sociale
- solidarité
- produire les preuves de la richesse de la polyvalence
des actions menées par les EVS

valeurs:

- indépendance
- coopération
- adhésion volontaire
- co-gérance
- formation



Objectifs

Mai 2022, une assemblée générale ordinaire s'est tenue à l'AEPCR .

L'ordre du jour portait sur les objectifs centraux du REVS et l'ouverture de la gouvernance à deux nouvelles structures : ACB et ANIMOMES ont donc intégré le réseau comme administrateurs.

Les enjeux principaux pour 2022 sont :

- la mutualisation des EVS
- le soutien des EVS face à la réorganisation de la CAF
- l'émergence des structures "invisibles" et la levée des freins à leur participation active au réseau
- le maintien, le renforcement de l'indépendance et l'autonomie du réseau restent des questionnements à approfondir dans le courant de l'année

Axes définis par la convention entre la CAF de Paris et le REVS

- Structurer et favoriser la dynamique du réseau
- Favoriser des évolutions de fonctionnement au sein des EVS
- Travailler à la visibilité du réseau auprès des EVS
- Accompagner individuellement et collectivement la consolidation des EVS
- Développer l'observation sociale partagée (SENACS)

D. proposition de la commission association et communication interne

Le MIEL comme système d'échange local

Création d'un système d'échange local entre EVS pour permettre les échanges, la mutualisation et la solidarité avec comme attentes de :

- favoriser les liens et ainsi la dynamique associative du réseau
- Inventer ensemble notre propre humanité de mise en commun

Les avantages du SEL sont multiples, notamment par l'échange de biens, de savoirs ou de services, sans argent. Ce sont des échanges multilatéraux (pas du troc) et ponctuels, grâce à une mémoire d'échange (ou monnaie virtuelle) généralement basée sur le temps.

Nous proposons comme nom de mémoire d'échange le MIEL : mutualisation inter espace de vie sociale pour renforcer les liens. 1 Goutte de miel = 1 heure.

Chaque fois que nous donnons du temps nous le comptabilisons ce qui donne une visibilité aux échanges de chaque EVS. Le rôle du collectif REVS est alors de centraliser ces bons d'échanges pour tenir les "comptes" de chacun dans l'unité locale. Tous les comptes démarrent à 50 MIEL et sont tantôt débiteur tantôt créditeur selon les services fournis ou reçus. Le but d'un SEL n'étant pas la capitalisation, nous avons défini un seuil à ne pas dépasser en débit ou en crédit de 1000 MIEL pour favoriser les mouvements.

Le Coco, comité de coordination centralisera les échanges et veillera au bon déroulement du projet. Au cours de cette expérimentation, il établira notre charte (valeurs) et nos règles collectives qui seront validées en CA puis AG.

Un premier catalogue en version papier sera remis à chaque EVS adhérent qui sera amélioré à la suite de l'expérimentation.

E. COMMUNICATION

Le réseau des EVS n'a pas continué à investir le site internet www.revs.fr, mis en place l'année précédente, ni la diffusion des courriels adressés aux EVS parisiens. La réflexion engagée sur cette voie de communication étant peu satisfaisante, une nouvelle étude qui serait incarnée par un salarié a été privilégié.

Dans cette démarche nous avons fait appel à Mr Bruno Klein en temps qu'intervenant à temps partiel, pour une durée de 3 mois (renouvelable) de février à fin avril. Sa mission l'engageait à la création :

- d'un fichier membres
- d'une plaquette de localisation des EVS
- d'une frise temporelle annuelle du REVS
- d'un site internet
- ainsi que d'une solution d'échange

dans le but de créer du lien avec les EVS. Identifier leurs problématiques, établir leurs attentes ou leurs méfiances vis à vis du réseau, faciliter leurs échanges et de reconnaître ce qui pourrait être mutualisé.

Mr Klein s'est mis à disposition du réseau pour engager un travail dans ce sens à partir du début Février jusque fin Mars, pour un total de 69h de travail effectué, à hauteur de 3450e, soit 50e/h.



Dés le 15 Février, un point numérique a été effectué pour définir les outils déjà investis par le REVS. Le prestataire a engagé début mars un travail de collecte de données et a pris contact avec une dizaine d'EVS du territoire parisien.

Une frise chronologique a été initiée dans un premier temps.

Par la suite, la création d'un annuaire sur la plateforme OHME a vu le jour.

La collaboration avec Mr Klein a pris fin pour des raisons personnelles ne lui permettant pas de poursuivre cette collaboration. Les investigations engagées n'ont pas été poursuivies par le réseau ultérieurement.

2. DES ACTIONS AU SERVICE DU PROJET

A. L'ANIMATION DU RÉSEAU

rencontres partenaire CAF

Dans le courant de l'année, deux rencontres se sont établies entre la CAF et le réseau, une première à mi parcours, au mois de juillet et une seconde avant d'entamer l'année 2023, au mois de décembre. Ces entrevues ont eu pour but d'accompagner le REVS à se déterminer plus finement tant sur la structuration de sa gouvernance qui se doit d'être une représentation de l'ensemble des EVS adhérents que d'une stratégie collective de démarche prospective avec notamment l'utilisation des outils mis en place par la CAF, ainsi que sur la définition du cadre et des conditions de travail du nouveau salarié à venir.

rencontre interprofessionnelle des EVS du 20e (06/09)

Sept EVS du 20e arrondissement (AEPCR, ACB, Davout Relais, Accorderie du Grand Belleville, Natema, Maison des Fougères) se sont donnés rendez-vous dans une volonté de se présenter afin d'agir ensemble sur des obstacles communs. Cette rencontre a permis de mettre à jour des difficultés partagées par l'ensemble des structures, tel qu'un manque de personnel lié à un recrutement pénible ou des ennuis d'accessibilité, de pérennité des locaux. Des suggestions qui pourraient être investies ont été identifiées : la mise à disposition de stagiaires ou d'étudiants pour palier au manque de personnel et des formations à la gestion financière. De nouvelles entrevues sont à établir ultérieurement.

B. ACOMPAGNEMENT DES EVS

Chaque EVS membres du comité d'administration du REVS a déjà des contacts privilégiés avec les EVS de proximité. Cette année 2022 a permis grâce à une meilleure inter-connaissance des EVS acteurs du réseau de réagir sur des questionnements divers : la laïcité, la comptabilité, la gestion des structures, l'accueil des jeunes en bafa citoyen, ...

Les spécificités de chaque association sont mieux identifiées ce qui a favorisé des échanges fructueux sur l'organisation d'une rue aux enfants, d'un chantier, la mutualisation de matériel.

Ces échanges sont amenés à se développer suite à l'engagement d'un salarié en janvier 2023.

C. EMBAUCHE D'UN ANIMATEUR(ICE)

Début 2022, un premier prestataire a été missionné par le réseau, Mr Bruno Klein. Les investigations engagées n'ont pas été poursuivies mais ont permis de redéfinir les attentes et les modalités de l'embauche d'un salarié dédié au REVS. Dès mai 2022, l'élaboration d'une fiche de poste plus détaillée et alignée sur les attentes du réseau ont été au coeur des préoccupations des membres du REVS. La diffusion de celle-ci a été engagée fin 2022. Une délégation élue par l'ensemble des membres du réseau a été détachée pour ce recrutement. ACB, QSB11, NATEMA et L'AEPCR ont pris en charge les entretiens , à l'issue desquels Mme Perrine Amard a été embauchée, après validation de l'ensemble des membres de la délégation. Elle a investi son poste le 16 Janvier 2023, sur la base d'un CDD de 6 mois, 35h/semaine pour une rémunération de 1800e brut.



Le réseau des espaces de vie sociale parisien (REVS)

Recrute son animateur-trice de réseau

PRESENTATION

Ce réseau s'est créé il y a 3 ans sous l'impulsion et l'accompagnement financier de la CAF, appuyant une volonté de visibilité, d'échanges de pratique, de solidarité, d'identification des préoccupations et des perspectives, de formation. Les espaces de vie sociale concourant à la politique d'animation de la vie sociale.

L'action des EVS "...se fonde sur une démarche globale et sur une dynamique de mobilisation des habitants pour répondre aux besoins des familles et améliorer leur cadre de vie..."(extrait de la Convention de partenariat entre la CAF et le REVS)

Les EVS sont le fruit d'initiatives locales aux objectifs variés (animation sociale, prévention, entraide et solidarité, accompagnement des familles dans leurs projets d'intégration sociale) et aux formes très diversifiées. Ainsi, parmi **les 49 EVS parisiens** on trouve des associations d'éducation populaire, des Accorderies, des Ressourceries, des cafés associatifs, cafés des enfants, café-jeux, cafés culturels, des régies de quartier.

OBJECTIFS ET ATTENDUS DE LA CONVENTION entre la CAF et le REVS

- Favoriser la dynamique du réseau
- Favoriser des évolutions de fonctionnement au sein des Espaces de Vie Sociale
- Accompagner individuellement et collectivement la consolidation des Espaces de Vie Sociale
- Développée l'observation sociale partagée (SENACS)

FICHE DE POSTE

L'animateur-trice de réseau exercera ses fonctions sous l'autorité du Conseil d'Administration du REVS, garant de l'animation du réseau des EVS de Paris.

Missions prioritaires

1ère mission : rencontrer chaque EVS + établir un état des lieux

Déplacement dans les 49 EVS parisiens afin d'évaluer avec chaque équipe

- Les principaux atouts
- Les préoccupations
- Les besoins

2ème mission : Rendu compte de cet état des lieux auprès des EVS

Mise en place d'une réunion d'où émaneront des orientations décidées collectivement

- Les thèmes de travail
- Des formations à monter
- L'identification des axes stratégiques en complément de ceux de la CAF
- Des supports de communication à mettre en place

3ème mission :

- Exploiter les préconisations émises et les traduire en actions concrètes
- Etablir un programme d'action et un calendrier, identifier les acteurs et les ressources
- Accompagner la mise en œuvre de ces actions

Missions complémentaires

L'animateur-trice assurera l'administration et la gestion de l'association.

L'animateur-trice s'occupera de la communication (lettre d'information mensuelle...).

L'animateur-trice participera aux réunions organisées avec les financeurs et les institutions.

LIEU ET CONDITIONS DE TRAVAIL**Salaire**

Salaire brut : 1 800 € / 35h hebdomadaire / CDD de 6 mois renouvelable.

Lieu de travail : L'animateur-trice de réseau sera accueilli dans 1 ou 2 EVS référentes pendant les 6 premiers mois qui apporteront appui et relais indispensables

Mise à disposition, d'1 tel portable, d'1 ordinateur portable et d'1 carte de transport

QUALITES ET COMPETENCES ATTENDUES

Ouverture d'esprit, bienveillance, dynamisme et engagement / Ecoute et mise en relation / Management de projet / Maitrise des outils bureautiques

3.

UNE EXPERTISE COLLECTIVE EN VOIE DE RECONNAISSANCE

A. LA CAF, PARTENAIRE DU RÉSEAU

L'association s'est engagée à faire mention de la participation de la CAF sur tout support de communication et dans ses relations avec les tiers et à la tenir informée de tout changement apporté dans :

- les statuts
- le règlement intérieur
- l'activité (installation, organisation, fonctionnement, gestion)
- les règles relatives aux conditions de travail et de rémunération du personnel
- les prévisions budgétaires intervenant en cours d'année (augmentation ou diminution des recettes et dépenses)
- L'association REVS s'est engagée à tenir une comptabilité générale et une comptabilité analytique distinguant chaque axe de développement et à valoriser les contributions à titre gratuit (locaux, personnels ...)

En retour la Caf s'est engagée à verser au partenaire une aide financière fixée à 60 000 €.

Un acompte de 70% d'un montant de 42 000 € versé à la signature de la convention.

Le solde de 30% d'un montant de 18 000 € versé en 2022 après la réception et la validation du " bilan " de la convention.

B. PERSPECTIVES 2023

Suite à la réunion du 6 décembre 2022 entre les membres du CA du REVS et de la CAF, il a été décidé qu'un éclaircissement sur la position des membres de la gouvernance du réseau s'imposait.

Une définition claire des objectifs et valeurs du réseau sera transmise à tous les EVS parisiens, qui pourront en prendre connaissance, facilitant leur adhésion au projet. (ces documents ont été édités et figurent dans le présent rapport).

La temporalité des EVS et la forte implication des bénévoles et professionnels dans chacune des structures, impliquent l'embauche d'une personne salariée pour aller à la rencontre des différents acteurs des EVS, dresser un nouveau diagnostic territorial de l'action sociale de ces espaces et définir les modalités de leurs mises en réseau.

L'année 2022 a permis une meilleure structuration du réseau, une clarification des objectifs et une mise en perspective de réalisations concrètes à venir, reflétant une dynamique collective. Cette structuration se veut opérationnelle en 2023, avec l'embauche d'un.e salarié.e, animateur.rice du REVS. Les impératifs seront :

- d'aller à la rencontre de tous les EVS parisiens
- lister leurs besoins et envisager des temps de formation
- la création d'un site internet
- l'organisation d'un évènement festif inter-EVS
- la détermination d'outils et actions à mettre en place pour créer une culture de la mutualisation

Le.la salarié.e sera ainsi l'interlocuteur privilégié entre la CAF et le réseau pour transmettre et recevoir les informations et documents nécessaires au bon déroulement des projets.

Les preuves d'une dynamique de mise en réseau seront apportées à la CAF au fur et à mesure de la construction de celle-ci au travers de rencontres et d'un échange régulier.



CONCLUSION



Cette année écoulée a été l'occasion de rencontres ouvrant le dialogue et la communion entre les EVS déjà adhérents au projet du réseau. Laboratoire d'expériences et de pratiques, mûri d'une meilleure identification des problématiques inhérentes à la création d'un réseau.

les fondations d'une synergie entre la gouvernance, les acteurs des EVS ainsi que la culture du réseau demande une temporalité importante. La rigueur et la récurrence de ces rencontres ont cependant pour vocation d'être plus soutenues, ouvertes au plus grand nombre grâce à l'embauche d'un.e salarié.e, outil de contact, liant de la réflexion et de l'action. Les projections sur l'année 2023 sont ambitieuses mais avisées autant que les valeurs et les objectifs portés par ce projet.